

TARIFS COMMUNAUX 2026

espace associatif Olympe de Gouges

OBJET	DÉSIGNATION	TARIFS 2026 du 01/01 au 31/03 et du 01/11 au 31/12/2026	TARIFS 2026 du 01/04 au 30/10/2026
<p>LOCATION DE SALLES</p> <p>Espace associatif Pas de location durant les vacances de fin d'année et d'hiver pour les associations domiciliées sur la commune.</p> <p>Location à la journée de 9h00 à 19h00, du 1^{er} juillet au 31 août, location de 9h00 à 19h00.</p>	<p>ESPACE ASSOCIATIF OLYMPE DE GOUGES</p> <p>Institutionnel : Cap Atlantique La journée</p> <p>Particulier, société ou entreprise domiciliée sur la commune La journée Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p>Particulier non domiciliée sur la commune La journée Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p>Association domiciliée sur la commune (manifestation ouverte au public à caractère lucratif) Une utilisation gratuite par an Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p>Association domiciliée sur la commune (manifestation à caractère non lucratif) 5 journées continues ou discontinues par an à choisir parmi la salle des fêtes, l'espace associatif, la maison des associations Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p>Syndic de copropriété (domicilié ou non sur la commune) La journée</p> <p>Association, société, entreprise non domiciliée sur la commune La journée Journée(s) suivante(s) - tarification par jour</p> <p>Forfait chauffage pendant la période de chauffe (toutes catégories exceptées les associations domiciliées sur la commune) À la journée</p> <p>Forfait ménage Si le lieu n'est pas rendu dans un état satisfaisant, facturation d'un forfait ménage pour toutes les catégories d'utilisateurs</p> <p>Élections : partis, candidats, listes de candidats, associations soutenant un candidat ou une liste, collectifs, mouvements Règlement et tarifs: délibération du 8 décembre 2025</p> <p>Caution pour toutes les catégories d'utilisateurs en location payante ou gratuite, quelle qu'en soit la durée de location</p> <p>Remise lors d'un incident technique (électricité coupée, défaillance matériel, etc.)</p>	<p>300,00 €</p> <hr/> <p>200,00 € 115,00 €</p> <hr/> <p>250,00 € 135,00 €</p> <hr/> <p>60,00 €</p> <hr/> <p>Gratuit 60,00 €</p> <hr/> <p>150,00 €</p> <hr/> <p>250,00 € 141,00 €</p> <hr/> <p>62,00 €</p> <hr/> <p>120,00 €</p> <hr/> <p>120,00</p> <hr/> <p>150,00 € 70,00</p> <hr/>	<p>400,00 €</p> <hr/> <p>180,00 € 110,00 €</p> <hr/> <p>230,00 € 131,00 €</p> <hr/> <p>50,00 €</p> <hr/> <p>Gratuit 50,00 €</p> <hr/> <p>130,00 €</p> <hr/> <p>230,00 € 135,00 €</p> <hr/> <p>-</p> <hr/> <p>120,00 €</p> <hr/> <p>120,00</p> <hr/> <p>150,00 € 70,00</p> <hr/>